



Communiqué
Pour diffusion immédiate

Innergex énergie renouvelable inc. : résultats du deuxième trimestre de 2009
La production quintuple et les projets en construction franchissent des étapes importantes

- Revenus de 7,5 M\$, comparativement à 2,4 M\$ pour la période correspondante de 2008
- Fitzsimmons Creek franchit d'importantes étapes :
 - Signature du contrat d'achat d'électricité avec BC Hydro
 - Conclusion de l'entente concernant l'Initiative écoÉNERGIE
 - Les travaux de construction en avance sur l'échéancier
 - Le processus de syndication du financement est complété

LONGUEUIL (Québec), le 13 août 2009 – Innergex énergie renouvelable inc. (TSX : INE) (la « Société » ou « Innergex »), chef de file canadien à titre de promoteur, propriétaire et exploitant d'installations de production d'énergie renouvelable, dévoile aujourd'hui ses résultats d'exploitation et financiers pour le deuxième trimestre terminé le 30 juin 2009.

Pour les périodes terminées le 30 juin	Trimestre		Semestre	
	2009	2008	2009	2008
Production (MWh)	63 421	12 790	123 504	23 437
Revenus	7,5M\$	2,4M\$	13,0M\$	3,4 M\$
Bénéfice net (perte nette)	8,4M\$	1,3M\$	6,5M\$	(4,5)M\$
Bénéfice net (perte nette) par part	0,36 \$	0,06 \$	0,28 \$	(0,19)

Les revenus augmentent considérablement grâce à une production d'énergie et à des revenus d'exploitation cinq fois plus importants

La Société a déclaré des revenus de 7,5 M\$ et 13,0 M\$, respectivement, pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2009, comparativement à des revenus de 2,4 M\$ et 3,4 M\$, respectivement, pour les périodes correspondantes de 2008. Ces améliorations sont principalement attribuables à la hausse des revenus d'exploitation découlant de la mise en service commerciale des installations d'Umbata Falls et de Carleton en novembre 2008. En comparaison, la Société n'avait profité que de la contribution de la centrale hydroélectrique de Glen Miller pour les deux périodes de 2008.

« Tandis que nos nouvelles installations de Carleton et d'Umbata Falls contribuent à la progression des revenus d'Innergex, nous nous consacrons à terminer la construction de deux nouvelles centrales, soit à Ashlu Creek et à Fitzsimmons Creek, ainsi qu'à faire progresser nos projets en développement », a expliqué Michel Letellier, Président et chef de la direction de la Société.

Les deux centrales hydroélectriques en construction franchissent des étapes importantes

La construction du projet hydroélectrique de Fitzsimmons Creek (7,5 MW) en avance sur l'échéancier

Les travaux de construction du projet ont progressé conformément au budget et plus rapidement que prévu. On s'attend maintenant à ce que la centrale de Fitzsimmons Creek entre en service commercial au cours du deuxième trimestre de 2010, soit six mois plus tôt que ce que prévoyait l'échéancier initial.

Le 18 juin 2009, *Fitzsimmons Creek Hydro Limited Partnership* a signé avec *British Columbia Hydro and Power Authority* (« BC Hydro ») un contrat d'achat d'électricité d'une durée de 40 ans, qui est sujet à l'approbation de la *British Columbia Utilities Commission* (« BCUC »).

Le 28 juillet 2009, la Société a obtenu un engagement ferme d'une deuxième institution financière, ce qui a mis fin au processus de syndication. Compte tenu de ce financement supplémentaire de 9,0 M\$, dont la conclusion devrait avoir lieu au cours de l'automne 2009, la facilité de crédit totalisera 24,0 M\$.

Également après la fin du deuxième trimestre, soit le 21 juillet 2009, *Fitzsimmons Creek Hydro Limited Partnership* a signé avec le gouvernement fédéral une entente confirmant que le projet recevra des paiements incitatifs en vertu de l'Initiative écoÉNERGIE si certaines conditions sont remplies. La Société estime que ces paiements incitatifs feront augmenter le BAIIA d'environ 0,3 M\$ par année au cours des dix premières années d'exploitation.

Les travaux de construction du projet hydroélectrique d'Ashlu Creek (49,9 MW) progressent bien

Pendant ce deuxième trimestre de 2009, l'installation des trois turbines a été substantiellement achevée de même que l'installation de la première génératrice. En date du présent communiqué, l'installation de la deuxième génératrice était substantiellement complétée. La dernière génératrice devrait pour sa part être installée en septembre et la mise en service commercial devrait avoir lieu à la fin de 2009.

Trois projets en développement reçoivent le feu vert du gouvernement du Québec

Le 15 juin 2009, le gouvernement du Québec a annoncé l'adoption du décret autorisant la construction des trois projets éoliens de la Société, à savoir le projet de Montagne-Sèche (58,5 MW) et les deux phases du projet de Gros-Morne (211,5 MW). La mise en service commercial des projets éoliens de Montagne-Sèche et de Gros-Morne I (100,5 MW) devrait avoir lieu en 2011, alors que celle de Gros-Morne II (111 MW) est prévue pour 2012.

Perspectives

En novembre 2008, la Société a présenté cinq projets hydroélectriques potentiels dans le cadre de l'appel d'offres 2008 pour de l'énergie propre (« AO 2008 ») de BC Hydro, qui fait partie de son plan d'acquisition à long terme (*Long-Term Acquisition Plan*, ou « LTAP »). L'annonce des résultats de cet appel d'offres était attendue à la fin du mois de juin 2009. Le 27 juillet 2009, la BCUC a cependant rejeté le LTAP de BC Hydro, sans toutefois spécifiquement rejeter l'appel d'offres de 2008. Innergex s'attend à ce que BC Hydro annonce au cours des prochaines semaines comment elle compte agir relativement au CPC 2008, à la lumière du récent rapport de la BCUC.

Innergex énergie renouvelable inc. est un chef de file à titre de promoteur, propriétaire et exploitant de centrales hydroélectriques au fil de l'eau et de parcs éoliens en Amérique du Nord. L'équipe de direction de la Société est impliquée au sein de l'industrie de l'énergie renouvelable depuis 1990. La Société détient un portefeuille de projets incluant : i) des intérêts dans trois projets en exploitation ayant une puissance installée nette totale de 60,9 MW (puissance brute de 140,5 MW); ii) des intérêts dans deux projets en construction et cinq projets en développement ayant une puissance installée nette totale de 197,5 MW (puissance brute de 392,3 MW) ayant des contrats d'achat d'électricité ou qui sont admissibles au *Standing Offer Program* offert par la *British Columbia Hydro and Power Authority*; et iii) des projets potentiels de plus de 1 600 MW (puissance brute estimée de plus de 1 800 MW). Innergex énergie renouvelable inc. détient également une participation de 16,1 % dans Innergex Énergie, Fonds de revenu, une fiducie de revenu inscrite à la Bourse de Toronto sous le symbole « IEF.UN », et agit en tant que son gestionnaire en vertu de contrats de gestion à long terme. Innergex Énergie, Fonds de revenu détient 12 projets, tous en exploitation, d'une puissance installée nette totale de 210 MW (puissance brute de 340 MW).

Les états financiers consolidés non vérifiés et le rapport de gestion de la Société peuvent être téléchargés du site Internet d'Innergex, à l'adresse : www.innergex.com, ainsi que du site Internet de SEDAR, à l'adresse : www.sedar.com.

Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs

En vue d'informer les actionnaires et les investisseurs éventuels sur les perspectives d'avenir de la Société, ce communiqué peut contenir des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières (les « énoncés prospectifs »). Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de termes tels que « prévoir », « croire », « pouvoir », « plans », « budgets », « estimer », « projeter », « planifier » et d'autres termes semblables indiquant que certains événements se produiront. Ces énoncés prospectifs expriment, en date du présent communiqué, les estimations, prévisions, projections, attentes ou opinions de la Société à l'égard d'événements ou de résultats futurs. Ils sont assujettis à des risques connus et inconnus, à des incertitudes et à d'autres facteurs importants, de sorte que les résultats ou le rendement réel de la Société pourraient différer sensiblement des résultats ou du rendement prévisionnels exprimés ou présentés dans de tels énoncés prospectifs. Les risques et incertitudes importants qui pourraient faire différer de façon significative les résultats réels et les événements futurs des attentes actuelles exprimées dans le présent communiqué comprennent : (i) la mise en œuvre de la stratégie, (ii) les ressources en capital, (iii) les instruments financiers dérivés, (iv) la crise économique et financière actuelle, (v) le régime hydrologique et éolien, (vi) l'investissement dans le Fonds, (vii) la construction et la conception, (viii) l'aménagement de nouvelles centrales, (ix) le rendement des projets, (x) le bris d'équipement, (xi) le taux d'intérêt et le risque lié au refinancement, (xii) l'effet de levier financier et les clauses restrictives, (xiii) la convention de séparation et (xiv) les relations avec Hydro-Québec. Bien que la Société estime que les attentes suscitées par ces énoncés prospectifs sont basées sur des fondements et des hypothèses valables et raisonnables, il existe un risque que ces énoncés prospectifs se révèlent inexacts. Les lecteurs du présent communiqué sont ainsi mis en garde de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs. Tous les énoncés prospectifs, qu'ils soient écrits ou verbaux, imputables à la Société ou à une personne qui agit en son nom, sont expressément présentés sous réserve de ces avertissements. La Société ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser ces énoncés prospectifs pour tenir compte de circonstances ou d'événements postérieurs à la date du présent communiqué à moins que la loi ne l'exige.

-30 -

Renseignements :

Mme Edith Ducharme, LL.L.
Directrice, Communications financières et Relations avec les investisseurs
Innergex énergie renouvelable inc.
Tél. : 450-928-2550, poste 222
Courriel : educharme@innergex.com

M. Jean Trudel, MBA
Vice-président, Finances et Relations avec les investisseurs
Innergex énergie renouvelable inc.
Tél. : 450-928-2550, poste 252
Courriel : jtrudel@innergex.com